

Vivre à La Roquette

Bonnes vacances !

Dossier :

Tri sélectif : acte éco-citoyen

Actualité :

Chemin St-Jacques de Compostelle

Associations :

Les bénévoles

Eco-citoyenneté

Le covoiturage





Édito

Chères Roquettanes,
Chers Roquettans,

Pour beaucoup d'entre nous la période des vacances se met en place et nous en avons tous bien besoin. Je tiens donc à vous souhaiter tous les plaisirs possibles pour ces vacances.

Cet été l'effort a été mis sur l'accueil des loisirs pour les enfants de trois à onze ans et, nouveauté cette année, pour les adolescents.

Vous trouverez dans ce numéro de «Vivre à la Roquette» un point sur les travaux effectués récemment. D'autres actions sont en cours de réalisation ou d'étude pour continuer à sécuriser et à adapter pour tous les passages piétons, les accès aux divers lieux publics...

Il s'agit notamment de pouvoir répondre aux normes concernant les personnes à mobilité réduite applicables dès l'année 2015. Soyez sûrs que nous travaillons pour toujours intégrer les lois nouvelles et la mise en sécurité de tous nos habitants et cela en gardant à l'esprit la gestion la plus économique possible.

En ce qui concerne le test du feu pour traverser le village, une lettre accompagne ce journal et explique le pourquoi, l'historique et les perspectives de cette expérimentation.

Bonne lecture et très agréables vacances.

Votre dévoué
André Roatta
Maire

OÙ TROUVER «VIVRE À LA ROQUETTE» ?

Saint Jean : Bibliothèque, Boulangerie «La Valentine»

Dandon : Boulangerie «Les p'tites miettes»

Pont d'Avril : «Station service du Béal»

Village : Boulangerie du Village

Et bien sûr à la Mairie

ILS SONT FORMIDABLES CES ROQUETTANS

Cette rubrique a traditionnellement pour but de rendre hommage à un (ou une) Roquettan (e) qui sort de l'ordinaire, qu'il soit artiste, sportif ou tout simplement «formidable».

Cette fois-ci, c'est le tour des sportifs qui ont été reçus à la base de loisirs le 15 juin par la municipalité.

Citons en vrac les frères Morgan et Romain Amalfitano footballeurs professionnels à Marseille et à Reims, Victoria Rava championne de France de Volley avec le Racing club de Cannes, Géraldine Sorel et Virginie Pironneau championnes de France de Padel, dont le club compte plusieurs membres de l'équipe de France.

Sans oublier les sportifs de l'association l'Azuréenne (sport adapté) qui collectionnent les trophées comme Andréa Kerloch champion de France de Judo, Erwan Kley deuxième au championnat de France de natation... Quant aux champions de l'association de pétanque, ils étaient absents, partis représenter la commune au championnat de France de jeu provençal.

Nous pouvons tous être fiers de ces champions nés ou habitant La Roquette, et de bien d'autres non cités ici et à qui nous consacrerons un prochain «ils sont formidables». En attendant remercions encore les bénévoles qui permettent à chacun de pratiquer son sport, avant de devenir champion.

CONSEILS MUNICIPAUX

Vous souhaitez être informé de la tenue des conseils municipaux. Merci de donner votre adresse e.mail à Jacques Pouplot qui vous préviendra des dates.

jacques.pouplot@laroquettesur-siagne.com



La Roquette sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle

Depuis le moyen âge, le pèlerinage sur le tombeau de Saint Jacques le Majeur, en Espagne dans la province de Galice, est un des plus importants de la chrétienté. L'origine du nom de Compostelle vient de la contraction du nom «Giacomo apostolo» (Jacques apôtre) en (gia)COM (a)POSTOLO.

La province fut christianisée entre le 1^{er} et le 3^{ème} siècle et dès les années 785, Saint Jacques Matamore, le «tueur de Maures», est déjà présenté comme le sauveur de l'orthodoxie chrétienne et le Patron de l'Espagne. C'est seulement après la prise de Grenade en 1492, sous le règne de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle la Catholique, que le pape Alexandre VI déclare officiellement Saint-Jacques-de-Compostelle lieu d'un des «trois grands pèlerinages de la Chrétienté», avec ceux de Jérusalem et de Rome.



Quatre chemins principaux sont recensés en France : la voie d'Arles (via Tolosana), la voie de Tours (via Turonensis), la voie de Vézelay (via Lemovicensis) la voie du Puy en Velay (via Podensis). Celui qui traverse notre commune, s'il ne mène pas à Rome, vient de cette ville. Ce sont plus de 200 000 personnes qui empruntent à pied, à vélo et même à cheval ces itinéraires chaque année, soit par conviction religieuse, mais aussi par goût de la randonnée.

L'itinéraire qui traverse La Roquette relie Mouans-Sartoux à Théoule. Il passe par le chemin du Lac, puis celui des Floribondas, emprunte le chemin forestier de la Font des Borgnes, puis le chemin des Roques jusqu'à la place Pallanca et la chapelle Saint-Jean. Ensuite il suit le chemin de Cravesan, le chemin rural de l'Abadie jusqu'au chemin de la Levade, puis traverse le parc d'activité de la Siagne et rejoint Mandelieu.

A la demande de l'association «Connaissance et Sauvegarde des Oratoires de nos pays de France», un oratoire a été construit par des bénévoles sur un terrain fourni par la mairie et à l'initiative de C.Mangino, en haut du chemin des Roques, pour marquer la présence de ce chemin et permettre aux pèlerins de se recueillir.



L'oratoire consacré à Saint-Georges



Statue de Saint-Georges patron de la commune

LE TRI SÉLECTIF :

Nous produisons beaucoup de déchets, ce qui engendre des coûts non négligeables, que ce soit pour les collecter ou pour les traiter. Ces coûts nous les retrouvons sur notre feuille d'impôts (TF). Mais on peut aussi considérer qu'il s'agit là d'un gisement quasi inépuisable de produits recyclables, à condition d'en opérer un tri correct.

Le traitement des déchets est confié au syndicat SIVADES, mais c'est la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence (CAPAP), en charge de la collecte, qui organise les tournées (sous traitées à Véolia), fournit les containers, les sacs jaunes et réalise les points d'apport volontaires.

Au niveau de la CAPAP, nous produisons 505 Kg de déchets par habitant, dont 406 d'ordures ménagères (poubelle grise). Or la moyenne France n'est que de 360 Kg / hab. Nous produisons donc 40 % de plus qu'ailleurs, ce qui explique le montant élevé de notre facture (TEOM). A savoir que le coût se répartit de la façon suivante : 43 % pour la collecte, 57 % pour le traitement. Tous ceux, heureusement minoritaires, qui mettent dans leur poubelle (ou dans celle des autres !) des gravats, déchets verts et autres matériaux lourds qu'on peut apporter en déchetterie contribuent à alourdir la facture de tous de façon irresponsable.

Le tri sélectif permet de détourner une partie importante des déchets à traiter et de leur donner une deuxième vie par le recyclage. C'est donc un acte qui agit concrètement pour le développement durable. Le Grenelle 2 fixe l'objectif de 45 % de recyclage alors que nous ne sommes qu'à 23 %. Nous avons donc des efforts considérables à réaliser.

Ce sont les bio déchets fermentescibles qui constituent la masse la plus importante, et qui peuvent être compostés, soit à domicile pour ceux qui possèdent un jardin, soit dans le futur centre de valorisation organique que le SIVADES va construire à Cannes. Or à La Roquette, nous sommes 85 % à avoir le privilège

d'habiter en maison individuelle avec jardin, où il est facile de placer un composteur (20 € au SIVADES) pour composter les bio déchets (restes de repas), les tontes de gazon et les feuilles mortes et détourner ainsi 40 % du poids de nos poubelles.

La collecte du verre est réalisée dans les points d'apport volontaire (voir plan). Il s'agit du matériau qui se recycle le mieux et pratiquement à l'infini.

Malheureusement, nous ne récupérons que 23 Kg / hab. alors que la moyenne France est à 35 Kg / hab. Le verre est revendu 23 € la tonne, ce qui contribue à alléger la facture globale. Pour améliorer cette collecte, nous étudions l'implantation de nouveaux containers.

Les emballages, cartons et papiers se recyclent aussi de façon satisfaisante. Ils sont collectés soit à l'aide de sacs jaunes, soit dans des points de collecte où les containers «bleus» papier ont été supprimés, le journaux pourront être mis dans les bacs jaunes. Le tri définitif par matériau est fait dans le centre de tri du SIVADES. A rappeler au passage que les sacs jaunes ne doivent être sortis que le mercredi soir pour éviter d'agrémenter la commune de ces décorations inesthétiques le reste de la semaine.

Le papier est vendu à des papeteries pour être recyclé, les métaux, aluminium et acier à Arcélor Mittal Packaging, les briques

alimentaires à Sita Sud, les plastiques à des sociétés qui les transforment en divers matériaux tels que les textiles «polaires». Enfin les vêtements sont aussi collectés dans certains points d'apport volontaire par l'association «Montagne Habits».

La revente de ces matériaux allège la facture globale d'environ 400 000 € à l'échelon du SIVADES (120 000 € pour le verre, 117 000 € pour les cartonnettes...).

Les déchets constituent un gisement quasi inépuisable de matériaux recyclables, compostables ou brûlables pour produire de l'énergie (chaleur ou électricité). Le tri sélectif est donc un acte éco-responsable qui contribue à alléger la facture tout en participant activement à la protection de l'environnement.

Economique, écologique, le tri est une action simple à réaliser. Utilisez les divers moyens mis à votre disposition pour améliorer le recyclage et diminuer ainsi notre facture. La collectivité vous remercie de cet acte éco citoyen.



Balles de plastique à recycler

ACTE ÉCO-CITOYEN



■ papier

■ vêtements

■ verre

Sécurité : Les accessoires obligatoires dans votre voiture



Le gilet fluorescent qui doit être accessible dans l'habitacle en cas de nécessité de sortie sur la voie, ainsi que le triangle de signalisation pour signaler votre position en cas d'arrêt intempestif. Attention leur absence peut vous coûter 90 € en cas de contrôle.



conduire, renouvelable tous les 15 ans, sera mis en circulation. Format carte bancaire, il comprendra une puce contenant toutes les informations sur vos permis, plus vos empreintes et une signature électronique permettant de payer vos amendes sur internet et de consulter votre solde de points.



Comme vous le savez déjà, un certain nombre d'accessoires sont obligatoires dans votre voiture :

Depuis le 1^{er} juillet 2012, il est aussi obligatoire de posséder un éthylotest dans l'habitacle. La difficulté de s'en procurer actuellement a conduit les pouvoirs publics à reporter la sanction pour défaut (11 €) au 1^{er} novembre.

D'autres dispositifs sont conseillés, en particulier le nouveau disque pour zone bleue européen, qui remplace l'ancien qui n'est plus valable. Il est aussi conseillé d'avoir une boîte d'ampoules de rechange, un extincteur, un marteau brise vitres, une raclette anti givre...

Début 2013, un nouveau permis de



Enfin un rappel : les détecteurs et avertisseurs de radars sont plus que jamais interdits (retrait de 6 points et 3750 € d'amende), seuls les « assistants d'aide à la conduite » reprogrammés depuis fin 2011 sont autorisés.

Avec toutes ces amendes en perspective, si les comptes de l'état ne sont pas renfloués, c'est à n'y plus rien comprendre ! Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter votre **police municipale 04.93.93.28.27** email : pm@laroquettesursiagne.com

Vie scolaire

Quels changements à la rentrée scolaire ?

SUR LE SECTEUR DE ST JEAN

Cette année, le nombre d'enfants accueillis est en augmentation sur le quartier St-Jean. Soixante huit enfants de trois ans rentrent en petite section.

SUR LE SECTEUR DU VILLAGE

Nous avons subi une fermeture de classe en maternelle. Il reste donc deux classes de maternelle ce qui oblige d'avoir des classes à deux niveaux en maternelle et en primaire.

Au mois de juin nous avons eu le départ de Madame Michèle Bousrez, un repos bien mérité car son investissement pendant vingt-deux ans à l'école de la Roquette n'a jamais failli et a été exemplaire. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Les effectifs actuels sont : de cent-quarante et un élèves à la maternelle Saint-Jean; de deux-cent-cinquante élèves à l'école primaire St-Jean et de cent-quatre-vingt élèves à l'école du village.

BON À SAVOIR

Nouvelles dates pour les vacances scolaires de novembre ; elles débuteront le **27 octobre 2012** et finiront le **12 novembre 2012**. Nous souhaitons de bonnes vacances à nos petits roquetans et nous les attendons le **mardi 4 septembre** pour la rentrée scolaire.



Des travaux pour votre sécurité



1 et 2 : Les travaux continuent à la Base de loisirs avec la création d'un chemin piétonnier et d'une piste cyclable en attendant la pose d'une palissade végétale à l'automne.

3 : Chemin de la Commune un trottoir remodelé et agrandi pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite et les mamans avec poussette.

4 : Chemin de Poursel la fin des travaux est prévue le 31 juillet mais l'éclairage public fonctionne déjà.

5 : Clos de Siagne : création d'un passage piéton protégé avenue de la république.

6 : Chemin de la Levade mise en place d'une écluse pour ralentir la vitesse des véhicules.

ÇA S'EST PASSÉ À LA ROQUETTE



EXPOSITION JUIN 2012

Eva Yarova, a exposé au mois de juin en mairie. Cette artiste peintre russe, inspirée de Chagall et des surréalistes, évoque un monde imaginaire, joyeux et coloré.



EXPOSITION JUILLET 2012

Les élèves de l'Atelier Artistique Roquetan ont exposé leurs œuvres durant tout le mois de juillet dans la salle des mariages.



THÉÂTRE

La compagnie Antonin Artaud a clôturé son année par avec deux représentations théâtrales proposées par ses élèves.



JOURNÉE ASTRONOMIE

Ambiance sympathique pour cette journée sur le thème de l'astronomie. De nombreux participants de 7 à 77 ans sont venus observer les astres.

14 JUILLET

Ambiance festive pour plus d'une centaine de convives lors des festivités du 14 juillet qui ont eu lieu cette année sur la place Joseph Pallanca.



FEUX DE LA SAINT-JEAN

Ils sont venus nombreux ce samedi 30 juin pour sauter les feux de la Saint-Jean proposés par l'association Animation Roquette.

ÇA S'EST PASSÉ À LA ROQUETTE

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin la fête de la musique a accueilli l'école de la Roquette «**Siagne Music**» et deux groupes «**Viale Trio**» en formation jazz et «**Connect**» ces excellents musiciens ont enchanté les nombreux spectateurs présents.



KERMESSE PRIMAIRE SAINT JEAN

La kermesse était sur le thème «**AGENDA 21** » tous les enfants ont participé à l'élaboration des paroles de chansons sur l'écologie et ce fut un réel plaisir de les entendre.

2ÈME FILM FESTI'VAL DE SIAGNE

Cette année le Film Festi'Val de Siagne a eu un franc succès, les spectateurs étaient au rendez-vous pour une programmation de haute qualité qui a réuni les élèves du collège Gérard Philippe section cinéma, les enfants du CM1 et CM2 des écoles primaires de la Roquette et les comédiens amateurs de la Compagnie Antonin Artaud.



SORTIE ÉCOLE MATERNELLE DU VILLAGE

Les enfants de maternelle de l'école du village se sont rendus au Château de Mouans-Sartoux pour exposer leurs réalisations sur le thème du «**siège**».

SPECTACLE FIN D'ANNÉE ROQUET'ART DANSE

Les élèves de l'école de danse «**Roquet'art danse**» ont donné leur spectacle de fin d'année dans la salle de la Licorne à La Bocca.



YOGASANA

15 juin 2012. Repas de fin d'année au restaurant la Terrasse à la Roquette. Les Yogistes deux cours (matin et soir) se sont retrouvés dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La présidente Roselyne Cuesta a remis le flambeau à Christiane Franchetti.



LE STATIONNEMENT : NERF DU COMMERCE



parking école primaire saint-Jean

Il convient de faire une première constatation, La Roquette souffre d'un manque chronique de parkings publics.

Au Village on recense 70 places de stationnement plus les 45 du parking de l'école. A Saint Jean, si on ajoute les 80 places du parking du hameau, les 14 de l'école St Jean et les 19 de Pallanca, on arrive au total ridicule de 113 places de stationnement public, soit 228 pour toute la commune !

Cela tient à l'histoire de certains quartiers comme le village, construits avant l'avènement de l'automobile, où les maisons ne disposent pas toujours de garages et où les espaces disponibles ont été aménagés en parkings bien insuffisants par rapport aux besoins. Dans les autres quartiers plus récents, les habitations ont souvent été conçues avec un nombre de places de stationnement trop faible par rapport au nombre de véhicules par foyer (ex : le Clos de Siagne avec 178 places de parking pour 125 logements, soit 1,4 place par appartement).

Conséquence, les parkings publics sont saturés, ce qui complique l'accès aux services publics et constitue un handicap supplémentaire pour le commerce de proximité. Un auteur américain n'affirmait-il pas : « *No parking, no business* » ?

Or la vocation première d'un parking public est de permettre l'accès aux services publics et aux commerces. Et cela peut avoir des conséquences pénalisantes, par exemple la direction de La Poste a réduit de deux demies journées l'ouverture du bureau du village et n'exclue pas sa fermeture à terme si le stationnement ne s'améliore pas.

C'est ce qui a conduit la municipalité à étendre la zone bleue à l'ensemble du parking Saint Jean et à créer des places «arrêt minute» au Village pour faciliter l'accès à la Poste, à la boulangerie et au tabac. De même dans les permis accordés depuis 2008, il est exigé deux places de stationnement minimum pour les programmes collectifs (Domaine de Lérins par exemple) et plus, s'il y a des commerces (programme Barale).

Il faudra aussi créer de nouveaux parkings, comme celui ouvert en juin de 22 places pour les enseignants de St Jean qui n'arrivaient plus à se garer. Quant au Village, il faudrait un équipement d'au moins 100 places (coût proche de 3 millions €) qui ne peut se financer que dans le cadre d'un projet urbanistique complet, dont l'étude a été relancée. En attendant, une solution palliative est recherchée, et la sécurisation du parking de l'école par des caméras est envisagée.

Le partage de l'espace public entre les besoins des particuliers et du service public doit donc faire l'objet d'un consensus, la journée priorité à l'accès aux services publics et aux commerces, la nuit pour les particuliers... équilibre pas toujours facile à trouver.



Parking des enseignants St-Jean



Parking Hameau St Jean

LE COVOITURAGE



Covoiturage : En France toujours pas de pétrole, mais encore des idées.

L'automobile a été un moment synonyme de liberté. Mais tout excès aboutit au contraire de l'objectif initial : bouchons, stationnement difficile, raréfaction des énergies fossiles, alourdissement des budgets auto (c'est à dire de la mobilité future)...

Nous en ressentons déjà ses limites dans notre département, mais ici le relief et la densité de l'habitat nous interdisent d'imaginer les seules solutions habituelles : les transports en commun ou le vélo.

Il faut donc envisager des transports en commun plus petits et plus fréquents. Ils existent déjà potentiellement : chaque véhicule possède 4 ou 5 places alors que son taux d'occupation moyen est 1,8.

Le covoiturage aujourd'hui c'est l'autostop d'hier + le service de réservation.

Certes le covoiturage existe déjà, il est reconnu par la loi, les compagnies d'assurance, mais ne concernait jusqu'à présent que des déplacements réguliers dans un cercle étroit (voisins, collègues de travail) Les nouvelles technologies de communication (Internet, téléphones portables) rendent le covoiturage plus souple et moins aléatoire que l'auto-stop d'autre fois.

Pour que le covoiturage prenne de l'ampleur, il faut un juste dédommagement du conducteur. À 0,30 € le coût marginal du kilomètre pour une voiture moyenne, il semble normal de dédommager le propriétaire en fonction de l'occupation du véhicule. Le covoiturage est un acte éco responsable : moins d'énergie consommée, moins de gaz à effet de serre émis, moins de circulation, moins de places de stationnement occupées sur le lieu d'arrivée et en plus c'est convivial. Sans compter qu'il ne rajoute aucun coût pour le contribuable contrairement aux transports

en communs. Il suffit d'imaginer ce que donnerait une baisse de 20% de voitures en ville par exemple, pour mieux accepter le bénéfice potentiel du covoiturage. Le covoiturage est donc bien une des actions où l'intérêt personnel est immédiat et se fait sentir bien avant l'intérêt collectif.

Le mode d'emploi est simple : aller sur un site internet local pour les déplacements de proximité, national pour les trajets inter régions. Si vous êtes conducteur, passez une annonce, indiquez vos préférences (horaires, pas d'animaux...), souvent le site vous calcule les tarifs à demander aux passagers. Les candidats passagers vous contactent, vous vous donnez rendez-vous à un endroit facile d'accès et c'est parti. Même procédure à l'envers si vous êtes passager.

Alors plus d'hésitation, covoiturer c'est éco-nomique, éco-logique et on se fait d'éco-pains (des copains !).

Différents sites organisent les déplacements pour les longs ou les petits trajets. Sites nationaux

<http://www.covoiturage.fr/>
<http://www.easycovoiturage.com/>
<http://www.tribu-covoiturage.com/>

Le site du Conseil Général :
<http://www.equipage06.fr/>

Le site de covoiturage de Sophia-Antipolis :
<http://www.ottoetco.org/>

Un site associatif local :
<http://covoiturage.06.free.fr/covoiturage/>

Lien intéressant :
<http://www.covoiturama.com/>

sites d'annonces :
<http://covoiturage.vivastreet.com/annonces-covoiturage>
http://www.routard.com/petites_annonces/18/covoiturage.htm

BON À SAVOIR

ENCOMBRANTS

La benne destinée à récupérer les encombrants, difficiles à emmener en déchetterie, sera placée face au 845 bd du 8 Mai de 7 h 30 à 10 h au plus tard*, les **mercredis 8 et 22 août** et les **5 et 19 septembre**.

(* elle est enlevée dès qu'elle est pleine et n'est pas remplacée).

Nous rappelons qu'elle est mise à la disposition des particuliers Roquettans uniquement et non aux professionnels qui disposent de véhicules adaptés et doivent se rendre directement en déchetterie.

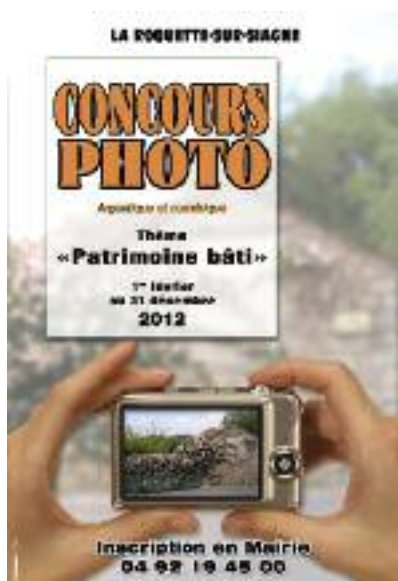
Gravats et matériaux de construction INTERDITS.



CONCOURS PHOTO 2012

Le concours photo organisé tous les ans par la municipalité a pour but de sensibiliser la population à la beauté de notre environnement et à constituer un fond de photos de qualité.

Le thème 2012 est «patrimoine bâti à La Roquette», vaste sujet qui doit permettre une participation massive. Le règlement est à retirer en mairie, dépôt des photos avant le **31 décembre 2012**.



J'EMBELLIS MON VILLAGE

Ce concours encourage les Roquettans à participer activement à l'embellissement de leur commune, que ce soit par les décorations de Noël, le fleurissement des balcons, des terrasses et des jardins, l'aménagement des abords –murets, talus fleuris ou arborés, etc-, visibles de la rue.

Nul besoin de s'inscrire pour faire partie des lauréats : Un jury, composé d'un élu, d'un professionnel et de Roquettans visiteront l'ensemble de la commune en avril, juillet et décembre pour établir leur palmarès ; toutefois, il est possible de se signaler auprès de la mairie avant un projet d'embellissement afin que le jury puisse juger de la qualité d'amélioration du cadre de vie. Au final, les Roquettans sélectionnés seront récompensés par des diplômes –or, argent et vermeil - sur la base de critères d'originalité, d'harmonie et d'esthétique, dans 4 catégories : «Illuminations», «maisons et abords», «Façades et balcons», «commerces» ; distinctions remises lors de la fête de la St Georges, de la St Jean-Baptiste et au cours de la cérémonie des vœux du maire, début janvier. Prêts ?...

Embellez !

PORTE-OUVERTE DU CLUB @b2i INFORMATIQUE

Le **samedi 8 septembre 2012**, l'association intercommunale informatique @b2i organise une journée porte-ouverte de 10 h à 18 h à l'occasion de la fête des associations de La Roquette Sur Siagne.

Parallèlement à la permanence assurée sur le stand de la base de loisirs, c'est au siège du club, 9 chemin de la Commune (en face de la pharmacie St. Jean), que les animateurs proposent une vingtaine d'ateliers-démos successifs d'un quart d'heure de démonstrations vidéo de nombreux logiciels et de navigation Internet.



EXPOSITION DE FRUITS SAUVAGES ET CHAMPIGNONS

Samedi 29 et dimanche 30 septembre prochains l'Association Botanique et Mycologique de la Siagne organise la traditionnelle exposition "Fruits sauvages et champignons" dans la salle des Marronniers, à l'espace St-Jean.

Apprendre à reconnaître les champignons et les fruits que nous propose la nature, pour les consommer, oui, mais également pour ne pas s'empoisonner !...

Ouverture de 10 à 18 heures.

Entrée gratuite

Renseignements : www.abms06jb.info



C'EST VOUS QUI LE DITES !

Courriel de C.M .
CEQUIQUILADI ?

Les finances publiques doivent être saines,

Le budget doit être équilibré,

La dette publique doit être réduite,

L'arrogance de l'administration doit être combattue et contrôlée,

L'aide aux pays étrangers doit être dimi-

nuée de peur que Rome tombe en fail-

lite,

La population doit apprendre à travailler au lieu de vivre de l'aide publique.

Celui qui a écrit ces lignes c'est Cicéron, 55 ans avant Jésus Christ. Cela fait donc juste 2067 ans que ça dure ... C'est rassurant !

LES BÉNÉVOLES : ESPÈCE À PROTÉGER ?

Le bénévole est un mammifère bipède que l'on rencontre surtout dans le milieu associatif. En effet, «Activus Bénévolus» possède un instinct grégaire développé qui le pousse à se réunir avec ses congénères à l'appel du cri de meute dénommé «convocation»

On le rencontre un peu partout, quelquefois l'œil hagard, le cheveu en bataille, disertant avec passion sur la prochaine manifestation ou sur l'art de boucler son budget. «Activus Bénévolus» se caractérise aussi par des élans incontrôlables et un cerveau toujours en ébullition.

L'ennemi héréditaire du bénévole sont le «Yaka» et le «Faukon», espèce très développée, qui se caractérise par un sens aigu de l'égoïsme et de l'inaction. Leur principale activité consiste à observer les actions du bénévole, en attendant la moindre erreur, pour donner libre cours à leur sens le plus développé : la critique.

Parfois, les «Yakas» finissent par provoquer une pathologie, courante chez le bénévole : le découragement, dont les symptômes les plus visibles sont l'absence aux réunions et l'intérêt croissant pour le golf ou le jardinage. On peut alors constater une diminution du nombre et de la qualité des animations proposées à la population.

La seule solution dans ce cas de figure, si on veut éviter le syndrome «cité dortoir», serait de remplacer le bénévole par des employés municipaux. Imaginez notre commune sans les 50 associations et les 200 bénévoles qui les animent. Plus de bénévoles, plus de foot, de pétanque, de tennis, plus d'initiation aux sports de combat, à la musique, la peinture, l'informatique, la danse, plus de fêtes, de club des aînés, de soirées théâtre, plus de sorties botaniques ou en montagne... Bref le désert culturel, sportif, social et humanitaire... la désolation !

Et pour remplacer ces bénévoles et en admettant que 100 employés municipaux

suffisent à la tâche, il faudrait multiplier les impôts par trois !

Alors, pour éviter qu'«Activus Bénévolus» ne devienne une espèce en voie de disparition, il faut faire la chasse aux «Yakas» et aux «Faukons» et surtout faire savoir à nos bénévoles combien on apprécie leur engagement, et combien on leur en est reconnaissant.

La municipalité tient à leur témoigner sa reconnaissance pour tout ce qu'ils font pour leurs concitoyens, avec passion et dévouement. Venez nombreux découvrir «Activus Bénévolus» lors du Forum des associations le **samedi 8 septembre**, qui représente la plus grande concentration de cette espèce à protéger.



Cet espace a pour but de favoriser le débat démocratique en donnant la parole aux différentes listes représentées au sein du conseil municipal, chacun pouvant ainsi exprimer ses différents points de vue.
Les différentes listes s'expriment sous leur responsabilité, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité, dans le respect du Code général des collectivités territoriales, du Code électoral et du droit de la presse.

Parole aux élus de la majorité

Enrichir le patrimoine foncier pour préparer l'avenir.

Les mairies sont tributaires du prix des terrains pour réaliser leurs infrastructures et bâtiments. Or le prix du foncier est devenu aberrant dans notre région, la constitution d'un patrimoine foncier communal est donc une priorité pour préparer l'avenir. C'est pourquoi, la municipalité a décidé de développer le patrimoine foncier de la commune.

En 2011, la société SOTEM a vendu 7 500 m² de terrains situés dans la zone d'activité de la Siagne. La mairie s'est portée acquéreur pour éviter une utilisation inadaptée de ces terrains et se créer une réserve foncière. En 2012, nous sommes en train d'acheter 2 hectares et demi de terrains agricoles vers le chemin de Cravesan par l'intermédiaire de la SAFER dans le but de préserver leur vocation agricole, actuellement loués par notre berger René Viale.

Nous allons aussi acquérir 1 hectare de terrain en face de la Base de loisirs pour construire, dans un premier temps, une école de six classes, le terrain pouvant en accueillir plus du double dans l'avenir. Comme nous vous l'avons déjà expliqué, nos écoles actuelles ont déjà fait l'objet d'extensions et ne sont plus agrandissables. Or ce terrain est pratiquement le dernier disponible, situé hors PPR inondation ou incendie. C'est donc stratégique de l'acquérir pour répondre aux besoins à court terme et surtout à long terme. Enfin, nous avons fait acheter par Pôle Azur Provence 1 hectare de terrain pour créer le parking du futur Espace Culturel et Sportif et étendre d'autant notre base de loisirs.

Sans avoir vendu la propriété Taulanne, ni le terrain d'1 hectare et demi de la base de loisirs, comme l'avait prévu nos prédécesseurs, nous avons enrichi le patrimoine foncier de la commune de plus de 4 hectares. Agrandir la base de loisirs, qui aujourd'hui dépasse les 8 hectares et que nous voulons porter à 12 hectares, préparer le futur en créant des réserves foncières, c'est stratégique pour l'avenir de la commune. Dommage que l'opposition ait voté contre ces acquisitions au conseil du 4 avril. Ne dit-on pas «gouverner, c'est prévoir» ???

Bonnes vacances à tous.

Les élus de la majorité
village.modele@orange.fr

Parole aux élus de l'opposition

Chères Roquettales, chers Roquettales,

Au lendemain des élections présidentielles et législatives, nous prenons acte des résultats, beaucoup de promesses ont été faites durant ces campagnes électorales.

Aujourd'hui, comme beaucoup de français nous attendons avec impatience des changements. La crise a touché la plupart d'entre nous et il est à souhaiter pour tous que les décisions qui seront prises nous amèneront à une amélioration du quotidien, dans notre vie de tous les jours, le chômage, les emplois précaires, les bas salaires, les petites retraites, le droit aux soins, le logement, etc sont devenus des priorités. Cela ne peut plus continuer ainsi et l'augmentation du pouvoir d'achat s'impose si nous voulons relancer l'économie et améliorer le mode de vie de nos compatriotes. Au niveau de la gestion municipale à La Roquette comme ailleurs il est grand temps d'aider les maires par des dotations de fonctionnement et d'équipement qui soient à la hauteur des besoins nécessaires. L'Etat a le devoir d'aider plus que jamais les communes, il est grand temps d'arrêter de se décharger sur elles et faire subir des factures de plus en plus lourdes, qui devraient logiquement incomber à l'Etat et non plus aux finances communales.

Le désengagement de l'Etat et des collectivités diverses oblige nos communes à regarder à deux fois avant d'engager des projets pourtant nécessaires à notre besoin de vie, (construction d'écoles, de maisons de retraite, de crèches, d'équipement sportifs, les transports, l'élimination des déchets, les routes, la sécurité, etc.). Tous ces besoins sont indispensables, mais restent pour la plupart en projet, faute de moyens. Au niveau du Conseil général, nous attendons toujours que la pénétrente soit terminée il en va de même pour le collège intercommunal et le gymnase, pourtant cela n'est pas du superflus c'est bien un besoin et l'attente dure depuis des années. Notre seul but est de travailler avec et pour tous, ce que nous faisons en toute transparence dans le seul intérêt de donner satisfaction aux administrés. Maintenant, nous attendons et nous jugerons sur pièce les promesses doivent se convertir en actes.

En cette période estivale, nous terminerons en vous souhaitant à tous de bonnes vacances. Nous aurons une pensée pour ceux qui passeront leurs congés à la maison, un repos bien mérité en attendant des jours meilleurs pour aller ailleurs. Très sincèrement à vous.

Jacques Michel - «La Roquette citoyenne»

Chères Roquettales, Chers Roquettales,

Les élections sont passées, une nouvelle majorité dirige la France, avec une particularité très importante : elle détient tous les pouvoirs, la Présidence, l'Assemblée Nationale, le Sénat, la plupart des grandes villes et la quasi totalité des régions et de nombreux départements. Elle pourra sans difficulté juridique mettre en place son programme.

A la Roquette, l'été est là et une touche de fraîcheur est venue égayer les soirées des roquettales avec le 2^{ème} «Film Festival de Siagne» qui s'est tenu les 5, 6 et 7 juillet, sous le chapiteau Piste d'Azur. Ce festival est une belle initiative de l'association Culturelle du Val de Siagne. Merci à tous organisateurs et en particulier le collège Gérard Philippe pour son implication, élèves, enseignants sans oublier, les bénévoles et la municipalité. 7 films de grands réalisateurs ont été projetés au cours de ces trois soirées.

Autre point marquant en ce début d'été : l'installation du feu rouge au village. Un début que nous qualifierons de difficile, en espérant que le remède ne soit pas pire que le mal qui affecte la traversée du village à certains moments de la journée. Après les vacances, la rentrée et les derniers réglages, un bilan pourra être tiré, même si nous pensons que cette solution ne peut, en aucun cas, être la seule envisagée pour résoudre ce sujet sensible.

Lors du dernier conseil Municipal du 7 juin, il a été voté, par la majorité, la construction d'un nouveau groupe scolaire de 6 classes. Il est regrettable qu'à cette occasion aucun plan n'ait été présenté.

Il devrait être construit en face du chapiteau du cirque, et livré dans un an.

Nous n'avons pas soutenu ce projet pour plusieurs raisons :

- les stationnements sont prévus côté stade, donc obligation aux enfants de traverser la départementale à grande circulation.
- la directrice d'école chargée de donner son avis sur ce projet ne l'a pas estimé pertinent.
- le maire, lors de la délibération pour le choix du projet d'architecte s'est abstenu, même si lors du conseil Municipal, il a voté pour.

Comme vous le voyez, nous restons attentifs aux sujets importants.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. N'hésitez pas à nous contacter et à bientôt.

«Ensemble pour notre Village»,
C.Ortega, C. Blanchard, M.D. Leroy,
G. Adamo, J.M. Morillon-
pournotrebourg@gmail.com



7^{ème} édition de la Fête du Canal de la Siagne

Samedi 8 septembre 2012

Le **Sicasil**, en partenariat avec la Lyonnaise des Eaux et en lien avec l'Association de sauvegarde du Canal de la Siagne, vous invite à la 7^{ème} édition de la fête du canal de la Siagne, le **samedi 8 septembre 2012**.

Dans la joie et la bonne humeur, les communes traversées par le canal de la Siagne, Saint Cézaire, Le Tignet, Peymeinade, Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins, Le Cannet et Cannes accueilleront petits et grands pour une multitude d'animations culturelles, pédagogiques et sportives gratuites.

Il y en aura pour tous les goûts, randonnées, musique, spectacles, ate-

liers pour les enfants, jeux géants, spéléologie, pêche en rivière... et pour cette année une nouveauté avec, sur chaque site, une course d'orientation familiale à la découverte des lieux emblématiques du canal de la Siagne.

Venez passer une journée riche sur le thème de l'environnement et de la solidarité autour de ce bien essentiel que nous avons tous en commun : l'eau. Rendez-vous le 8 septembre !

Programme et inscriptions aux ateliers gratuits sur www.sicasil.com



Inauguration ArômeGrasse

Le 5 juillet a eu lieu l'inauguration du site **ArômeGrasse**, bravo à l'intercommunalité Pôle Azur Provence pour cette magnifique réalisation qui finalise la chaîne mise en place pour continuer à ce que le pays grassois reste la référence mondiale de la parfumerie.

ArômeGrasse, c'est un parc de 8 hectares dédiés exclusivement à l'installation d'entreprises de la parfumerie dans un esprit d'innovation technologique et de respect de l'environnement.

70 % du site a déjà trouvé preneur et à terme, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui y seront créés. Tout cela nous le devons à l'esprit d'équipe qui anime notre intercommunalité P.A.P., après le Musée de la Parfumerie à Grasse, les Jardins du M.I.P. à Mouans-Sartoux, INOVA-GRASSE pépinière qui accueille les nouvelles entreprises inovantes en cours de

création, l'université pour les études sur le parfum et un laboratoire, ERINI des plus performant en Europe, l'avenir est tracé et Grasse et le pays grassois retrou-

vent un dynamisme qui pouvait paraître s'être étiolé.
Encore bravo !



AOÛT

EXPOSITION DE PEINTURE

du 1^{er} au 31 août de 8 à 16 heures
du lundi au vendredi
Les trois lauréats du concours de peinture 2011
Franki Chouette
Deffré
Marie-Ange Baricalla
exposeront à la Mairie - Salle des mariages
Vernissage **vendredi 3 août** à 18 h 30

SPECTACLE MUSICAL RÊVE D'AMOUR

ODES ET BALLADES

Samedi 4 août à 21 heures
Dans le cadre des Soirées Estivales du Conseil général
Eglise du village

SEPTEMBRE

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-JEAN

BAPTISTE

du 1^{er} au 3 septembre

Samedi 1^{er} Septembre

14 h 30 - Concours de boules
19 h 30 - Apéritif sous le chapiteau
20 h 00 - Repas Provençal (Aioli) Spectacle et soirée dansante avec orchestre - Election de «Miss Roquette 2012»

Dimanche 2 Septembre

9 h 30 - Messe à la Chapelle St-Jean
11 h 30 - Dépôt de gerbe Monument aux Morts
12 h 00 - Apéritif d'honneur
12 h 30 - Repas
14 h 00 - Election de "Mini-Miss Roquette 2012", et après-midi dansant.
14 h 30 - Concours de boules
20 h 30 - Repas - spectacle



Lundi 3 Septembre

8 h 30 - Casse-croûte provençal offert
9 h 30 - Concours de boules
12 h 30 - Repas tripes
13 h 00 - Animation musicale
14 h 30 - concours de boules
17 h 00 - concours de belote
Animation Roquette au 06 64 89 98 73
ou 06 10 10 02 33
place pallanca - La Roquette-sur-Siagne

EXPOSITION DE PEINTURE

du 3 au 30 septembre de 8 à 16 heures
du lundi au vendredi
Marlène, artiste peintre
Mairie - Salle des mariages
Vernissage **Vendredi 7 septembre** à 18 h 30

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre à 14 heures
Base de loisirs
1955 avenue de la république



JOURNÉE CHAMPÊTRE À TOURVES

Dimanche 16 septembre
Méchoui et après-midi dansant
Organisée par le Club Leï Messugo
Inscription obligatoire avant le 31/08
Tél. : 04 92 97 50 81

THÉÂTRE

«JACQUES A DIT»

Samedi 29 septembre à 20 h 30
Médiathèque - 888 av. République
Association Culturelle du Val de Siagne
Tél. : 04 92 19 09 50
<http://www.acvalsiagne.fr/>



EXPOSITION FRUITS SAUVAGES ET CHAMPIGNONS

Samedi 29 et dimanche 30 septembre
de 10 à 18 heures
Espace Saint-Jean - Les marronniers
Association mycologique et botanique de la Siagne -

STAGES PISTE D'AZUR

STAGES DE L'ÉTÉ

- 6 au 10 août
- 13 au 17 août (sauf le 15),
- 20 au 24 août
- 27 au 30 août

Pour ces stages, les horaires seront de 14 heures à 17 heures.
Stages maintenus à partir de 8 inscrits.
Tarif : 145 € par semaine, auquel il faut ajouter l'adhésion à l'association (8€) et la licence fédérale (pour ceux qui ne sont pas déjà adhérents).
1975 avenue de la République ou au 04 93 47 42 42 ou sur contact@pistedazur.org



PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE

SEPTEMBRE :

Vive la rentrée !
Table thématique
1950 : Une révolution des mœurs est en marche ! ainsi que : Le cinéma des années 50 avec Marilyn Monroe et les femmes en général.